GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *TOULOUSE*

Folio : 72/76

Date : 15/06/2007

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/007933**
n°de gestion : **1997B01635**
n°SIREN : **413 583 022 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 15/06/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

OMNIUM FINANCE société par actions simplifiée

11 avenue Parmentier 31200 Toulouse -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 26/03/2007 (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :

Modification relative aux dirigeants d'une société

97B 1635 DA.7933

I

OMNIUM FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 2 245 990 euros
Siège social : 11 avenue Parmentier, 31200 TOULOUSE
SIREN 413 583 022 RCS TOULOUSE

150607

EXTRAIT DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MARS 2007

==========

L'an deux mille sept,
le vingt six mars,
à 14 heures 30,
Les associés de la société OMNIUM FINANCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, 11 avenue Parmentier 31200 TOULOUSE, sur convocation faite par lettre simple, à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Xavier CHAUSSON, en sa qualité de président de la société.

Le Président expose :

- que cette présente assemblée générale s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la société,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport spécial sur les attributions d'actions gratuites,
- Rapport spécial sur les options de souscriptions et d'achat d'actions,
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2006, des comptes consolidés, et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Remplacement d'un Commissaire aux comptes suppléant,
- Questions diverses.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide, en raison de la démission de Monsieur Pierre BONALD, Commissaire aux Comptes suppléant, de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, la société "AUDITEX", société par actions simplifiée, dont le siège social est à COURBEVOIE (92), Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche, identifiée sous le numéro SIREN 377 652 938 RCS NANTERRE, Commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de PARIS, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Fait à TOULOUSE
en trois exemplaires, dont deux
pour être déposés au greffe du
Tribunal de Commerce de TOULOUSE
Le 26 MARS 2007

Xavier CHAUSSON

certifié conforme